

COMITE DE SKI DU MASSIF JURASSIEN Saison 2019 - 2020

CHARTRE DE FARTAGE - FOND

INTRODUCTION :

La mise en place de cette chartre se justifie par les raisons suivantes :

- Diminuer les coûts de fartage et de paraffinage, pour les clubs et les parents
- Simplifier les choix de paraffine et se limiter aux « bases ».
- Coller à une logique nationale : plus d'utilisation de poudres.
- Permettre aux jeunes de s'affronter sur des valeurs plus proches de leur potentiel individuel.
- Permettre aux entraîneurs de recentrer leur travail sur le coaching.
- Permettre aux organisateurs de se recentrer sur la mise en place de la course, notamment l'application des règles du classique

TYPES D'EPREUVES ET CATEGORIES :

Cette chartre sera applicable à **TOUTES** les épreuves de ski de fond spécial inscrites au calendrier régional : style Classique et style libre, courses individuelles ET par équipe (Relais, patrouille, Team sprint...)

1. Pour les Farts de GLISSE :

Des U9 aux U15 (garçons et filles) compris :

les gammes de **FARTS DE GLISSE LF** (Low Fluor) pourront être utilisées

Le choix de la gamme de fart et les marques sont libres.

Pour les U17 aux Seniors (garçons et filles) :

les **FARTS HF** (High Fluor) – ou gamme en dessous – seront exclusivement utilisés pour le paraffinage de glisse.

Le choix de la gamme de fart et les marques sont libres.

Cas spécial des courses PAR EQUIPES (Relais, Team Sprint, Patrouille) :

les U17 restent en LF car courent avec les plus jeunes

2. Pour les Farts de RETENUE :

S'agissant des farts de retenue, **les farts fluorés disponibles auprès des fabricants sont admis.**

En revanche, **il est interdit d'utiliser des farts de glisse en poudre hautement fluorés (liquides ou solides) sur la zone de retenue.**

REGLES :

Cette charte est simple, facile et basée sur la confiance, la bonne foi et la diligence de TOUS : coureurs, parents, entraîneurs et dirigeants.

Néanmoins, une application de fart liquide ou fart neutre pourra être décidée par le jury de compétition et se fera de façon équitable pour tous les coureurs (application, séchage et brossage) sur certaines courses.

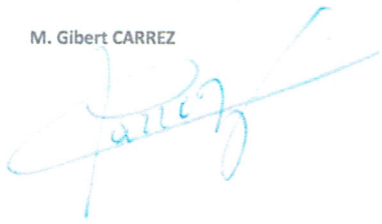
Sa communication et diffusion auprès de TOUS est impérative, afin que chacun connaisse son fonctionnement : des dirigeants aux coureurs.

MERCI de le diffuser à tous les licenciés

Les différents responsables, cadres, entraîneurs, élus et signataires de la charte, s'engagent à informer les coureurs des termes et des règles contenus dans ce document.

Le Président du comité de ski du Massif Jurassien

M. Gibert CARREZ



Le Président de la commission Fond du comité de ski du Massif Jurassien

M. François CAT



Partie CLUB : signature du président, responsable fond, entraîneur(s)...

Ski Club Mont Noir
Ski Club Ventrone 19 classe 070
SC les Fées
ASOP
SC Grandvaux
SC Bois d'Amont
CSRP
Abilège SC
SC Jorbes
Ridocx-club
skieur Rados Louch

